

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 mars 2026

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	10
- qui ont pris part à la séance :	10
- votants	10

Date de convocation : 05/03/2026

Date d'affichage : 05/03/2026

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le neuf mars deux mil vingt-six à 19 h 15.

Présents :

Mmes ARSAC Pascale – RENARD Brigitte - PERRIN Marie-Josèphe
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian - CHARPENEL Aurélien
COEUILLET Christophe - DI BENEDETTO Vincent - VERNERET Jacques

Secrétaire de séance :

Madame RENARD Brigitte

OBJET : Compte de Gestion 2025 – M57 Commune

Le Compte de Gestion M57-Commune la Trésorerie de Pierrelatte **pour l'exercice 2025** se résume comme suit :

- Résultat de fonctionnement	:	- 20 118,66 € (déficit)
- Résultat d'investissement	:	+ 16 612,68 € (excédent)
- Résultat total	:	- 3 505,98 € (déficit)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.5211-1,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé précédent et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER le Compte de Gestion 2025 de la Commune (M57) de la Trésorerie de Pierrelatte.**

Et ont les membres présents signés au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL

